

CRÉDIT MAROCAIN

S.A., 1913.

Crédit marocain
(*La Dépêche du Berry*, 2 juin 1913)

Le Crédit marocain vient de se former au capital de 6 millions de francs, en 12.000 actions de 500 francs. Il a été créé, en outre, 700 parts de fondateurs donnant droit à 30 % des bénéfices qui ont été remises aux apporteurs.

El Glaoui dans le Midi
(*La Dépêche du Berry*, 16 octobre 1913)

El Glaoui, pacha de Marrakech, accompagné d'une suite nombreuse, venant de Paris et Vichy, est arrivé hier matin à Cette pour visiter les administrateurs de la Société de crédit marocain que ceux-ci ont fondé à Marrakech, il a été reçu par M. Laurens, maire, le commandant de la place et les autorités.

.....

LE PACHA EL GLAOUI À NÎMES
(*Le Journal, Le Rappel, etc.*, 17 octobre 1913)

Nîmes, 15 octobre. — El Glaoui, pacha de Marrakech, venant de Montpellier, a passé une partie de la journée à Nîmes où il a visité les monuments romains, les musées et les établissements industriels.

Aucune réception officielle n'a eu lieu.

El Glaoui, accompagné de diverses personnalités du monde industriel et financier, a déjeuné chez le banquier Desmied [*sic* : *Deymié*¹], administrateur du Crédit marocain.

Compagnie générale de transports économiques
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 25 avril 1914)

Remboursement d'obligations.

Annulation d'un sursis d'appel accordé par le ministre de la guerre à un militaire de

¹ Bernard Deymié, de la maison Molines père et fils aîné, à Nîmes. Administrateur de la Société centrale des banques de province (1911).

la classe 1905 du service armé
(Exécution de l'article 10 de la loi du 10 août 1917.)
(*Journal officiel de la République frse*, 21 juillet 1918)

Par décision du 13 juillet 1918, le sous-secrétaire d'État de l'administration de la guerre a annulé le sursis d'appel accordé, par décision du 22 mai 1918, au soldat Leplus (Pierre-Marie-Édouard), classe 1905, au titre de directeur de l'agence du Crédit marocain à Casablanca, et paru au *Journal officiel* du 5 juin 1918, page 4868, sous le n° 1756.

Paris, le 17 juillet 1918.

Le sous-secrétaire d'Etat
de l'administration de la guerre,
LÉON ABRAMI.

CRÉDIT MAROCAIN
Société anonyme au capital de 6.000.000 de fr.
Siège social : 11, quai de Bosc, CETTE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
(*Le Petit Marseillais*, 9 février 1921)

Les actionnaires du Crédit marocain sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le vendredi 25 février 1921, à 13 heures.

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration et du commissaire ;
Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice ;
Nomination du commissaire pour le prochain exercice ;
Autorisation pour les membres du conseil de traiter des affaires avec la société ;
Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Les porteurs désireux d'assister à cette assemblée devront déposer leurs actions dans une des banques suivantes :

Crédit marocain et Banque nationale de crédit, à Cette ;
Nègre, Bergeron, Molines et Arnaud Gaidan, à Nîmes ;
Teissonnière, à Alais.

Il leur sera délivré un récépissé contre lequel on leur remettra, au siège social, une carte d'admission.

AEC 1922/33 — Crédit Marocain, 11, quai de Bosc, CETTE (Hérault).
Capital. — Sté an., f. en 1913, 6 millions de fr. en 12.000 act. de 500 ent. lib.
Objet. — Escompte et encaiss. d'effets ; prêts sur march. ; paiem. de coupons et toutes opérations de banque.
Agence. — Casablanca, Marrakech, Rabat, Tanger.
Conseil. — MM. A. Isenberg, présid. ; Louis Estève, v.-présid. ; E. Alby, G. Domerc et J. Domerc, adm. dél. ; A. Bazille, G. Colomb, B. Deyurié [*sic* : *Deymié*], Kuhnholz-Lordat, J. Prats, B[aron ?] Léon Dufour [? ép. Fourcade]

CRÉDIT MAROCAIN
S.A. frse au capital de 1,5 MF.

Siège social : CETTE, 11, quai de Bosc
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 92-93)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 4 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 500 actions.

ISENBERG (Albert), à Cette , pdt ;
ESTÈVE (Louis), à Cette ; v.-pdt ;
ALBY (Ernest), à Cette ; adm. délégué ;
DOMERC (Georges), à Cette ; adm. délégué ;
DOMERC (Joseph), à Casablanca ; adm. délégué ;
BAZILLE (André), à Montpellier ;
KUHNHOLTZ-LORDAT (Maxime), à Montpellier ;
PRATS (Jean), à Cette ;
BÉNABENQ (Henri), à Montpellier ;
ÉVRARD (Hippolyte), à Cette.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COTTON (L.), à Cette.

Objet. — Toutes opérations de banque, ttes ops financières, comm., industrielles, mobilières, immobilières, agricoles et minières au Maroc.

Capital. — 1,5 MF. en 12.000 act. de 125 ent. lib.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 10 % au fds de prévoyance ; 6 % d'intérêt aux actions. Le solde : 10 % au conseil ; 60 % aux act. ; 30 % aux parts.

Immeuble du Crédit marocain
Avenue Mers-Sultan, rue Franchet-d'Espérey. Casablanca
(*Les Chantiers nord-africains, juillet 1929*)

Immeuble du "Crédit Marocain"
Avenue Mers-Sultan, rue Franchet-d'Espèrey, Casablanca



Maçonnerie : MM. Selva frères ; Menuiserie : M. L. Cuny ; Plomberie : M. A. Clareton ; Ferronnerie : M. J. Barbié,;; Electricité : M. H. Barbié ; Peinture : M. Th. Cueilleron ; Décoration : M. L. Coste ; Marbrerie : MM. Léglise et Maria ; Béton armé : MM. de Ziegler et Soulier ; Ciment marque « Titan » des Établissements Domerc.

LETTRE DE MARSEILLE
(*Les Annales coloniales*, 4 février 1931)

2 février 1931.

.....
Sur la ligne du Maroc et de l'Afrique Occidentale, signalons, au départ, le *Nicolas-Paquet*, qui a quitté notre port pour Casablanca le 31 janvier. Parmi les 40 passagers embarqués se trouvaient M. Prosper Blanc, député, et Mme ; M. Salançon, administrateur délégué du Crédit marocain, et sa famille...

CASABLANCA
Commission municipale
(*Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 31 octobre 1934)

Rue Lapérouse, le Crédit marocain cède 203 mètres carrés à 500 francs le mètre.